



## SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site Internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : @cgtnmca

Nice le 04 février 2020,

Madame la directrice Générale  
Du CCAS de la ville de Nice

Objet : Punaises de lit

Madame la Directrice Générale,

Depuis de nombreux mois, certains sites du CCAS sont confrontés à la problématique des punaises de lit, notamment le Centre d'Hébergement d'Urgence Femmes-Hommes, et la Pension de Famille « Les Gabians ».

Comme vous le savez, la contamination peut se faire de deux façons :

- Le transport passif : par l'homme, les valises, les vêtements, les meubles, les matelas...
- Les déplacements actifs : de quelques mètres à quelques dizaines de mètres lorsqu'elles sont à la recherche d'un repas sanguin.

On trouve également des punaises de lit dans tout type de logement mais également de transport, qu'il soit privatif, associatif ou commun.

Cependant, malgré les différents protocoles mis en place par vos services, certains agents, notamment des services travaux, du service logistique dédié aux transports, mais également les agents travaillant sur les structures sont toujours exposés aux risques de contaminations.

Il semblerait, qu'un agent des services travaux ait été contaminé ces derniers jours, à la suite d'une intervention dans l'une de ces structures.

De plus, les agents dédiés au transport des bénéficiaires du CCAS se retrouvent également confrontés à un risque de contamination du fait que ces personnes résident au sein de ces établissements.

Pour le syndicat CGT NMCA, cette situation est alarmante. Ces conditions de travail exposent les agents de la collectivité à des risques de contamination individuelle, impactant de fait leur environnement familial et leur logement.

Aussi, nous vous demandons, de bien vouloir trouver une solution pour remédier à cette problématique et améliorer la qualité des conditions de travail des agents, mais également la qualité d'hébergement des bénéficiaires du CCAS.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos sincères salutations.

p/o le syndicat CGT NMCA  
Les membres CHSC  
André RENAULT